

F2.05 : QUELLES REGLEMENTATIONS POUR QUELLES ARCHIVES? COMMENT APPREHENDER LES RISQUES JURIDIQUES LIES AUX ARCHIVES

Formation pouvant être réalisée en entreprise et adaptée aux besoins du service.

Objectifs pédagogiques

- Perfectionner ses connaissances réglementaires en matière de gestion des archives afin de :
 - Connaître et comprendre les obligations de conservation des archives;
 - Être capable d'analyser les risques juridiques liés à la conservation des archives en lien avec le service juridique.

Destinataires

- Gestionnaire d'archives ayant déjà les connaissances de bases liées à son métier ;
- Service juridique.

Programme

Jour 1 :

- Archives publiques / archives privées?
- Pourquoi conserver les archives? Quels risques à ne pas le faire?
- Textes législatifs et réglementaires régissant la conservation des archives
- Les archives électroniques : petite introduction à la réglementation en vigueur
- Identifier les risques propres à son activité.

Formateur

Archiviste diplômé (WAILLY)

Durée	Date de la session	Lieu	Prix (par personne)
1 Jour – 6 heures	Voir calendrier des formations 2015	Salle de formation – zone ouest, Ile de La Réunion	550 € HT

Les formations ont lieu dans des salles équipées et dans un cadre agréable.

Inclus dans le prix : accueil petit-déjeuner, les repas, les pauses, les supports de formation papier et électroniques, un carnet de prise de notes.